



BIENVENUE AUX *États-Unis*

Vous avez été libéré par les officiers du gouvernement des États-Unis à la frontière États-Unis-Mexique.

Vous avez déjà traversé de nombreuses épreuves, mais votre voyage n'est pas encore terminé.

Nous vous fournissons ce petit paquet comme ressource pour vous aider pendant que vous vous rendez à votre nouvelle adresse.

Les renseignements contenus dans ce dossier ne sont pas des renseignements juridiques et ils n'incluent pas tout ce que vous devez savoir. Ils ne vous aideront qu'à démarrer.

Vous pourrez peut-être avoir accès à d'autres ressources, sur votre lieu de destination ou en ligne, qui pourront répondre plus précisément à vos questions.

Bon voyage et bonne chance !



CARTE DES ÉTATS DES ÉTATS-UNIS





LES PROCHAINES ÉTAPES

Les personnes libérées à la frontière, en général, n'ont pas un droit automatique de rester aux États-Unis. Il vous reste encore des démarches à suivre, comme par exemple :



Assister à tous les rendez-vous et dates de comparution

Si vous n'y assistez pas, cela peut entraîner votre déportation pourrait entraîner un arrêté d'expulsion de la part du juge de l'immigration. Des informations sur comment connaître la date et le lieu d'un prochain rendez-vous ou d'une prochaine comparution devant le tribunal sont incluses dans ce dossier.



Informez le gouvernement de tout déplacement ou déménagement

Si vous n'informez pas le gouvernement d'une nouvelle adresse, vous pourrait entraîner un arrêté d'expulsion de la part du juge de l'immigration ou des complications dans votre dossier d'immigration. Vous trouverez dans ce dossier des informations sur la manière d'informer l'Immigration and Customs Enforcement (ICE) et le tribunal de l'immigration d'une nouvelle adresse.



Inscrire vos enfants à l'école



Respecter toutes les lois des États-Unis

Être dans un nouveau pays peut être difficile. Mais les personnes libérées à la frontière peuvent agir pour assurer leur sécurité et celle de leur famille, ces actions incluent :



Essayer de trouver un **avocat** (liens inclus dans ce dossier)



Trouver des **ressources** pour obtenir une assistance médicale, légale, en matière d'hébergement et autres

Parmi les ressources d'aide disponibles figurent des numéros d'assistance par téléphone, des sites web, des professeurs et d'autres entités autorisées



AVEZ-VOUS DES QUESTIONS ? AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE ?

Utilisez les numéros d'assistance téléphonique et les applications listées ci-dessous pour obtenir de l'aide.

ENTITÉ	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE	SERVICES
Church World Service	+ 1-800-375-1433 Du lundi au vendredi de 9 à 17 h. Vous pouvez laisser un message si vous appelez en dehors de ces horaires	Centre d'appels CWS, une ligne téléphonique d'aide nationale pour relier les appelants avec des ressources gratuits ou abordables dans leurs communautés locales, dont de l'aide en matière juridique, médicale, besoins primordiaux et de l'aide volontaire.
USAHello et l'app - FindHello	find.usahello.org ou scannez ce code QR : 	FindHello, une ressource en ligne et des dispositifs mobiles qui mettent en lien des demandeurs d'asile avec des fournisseurs de services locaux et d'autres ressources communautaires, dont des services d'hébergement, soins santé, éducation et emploi. Disponible en anglais, espagnol et arabe.
RAICES	+1-800-437-3071 (appels ou messages texto)	Canopy Hotline, un numéro d'assistance par téléphone pour relier les immigrants et les demandeurs d'asile avec des services sociaux dans leur région et fournir de l'aide pour des démarches fréquents, comme l'inscription à l'école et le transport local.
Advocates for Human Rights	+1-612-746-4674	National Asylum Help Line, un numéro d'assistance par téléphone national pour mettre en lien les demandeurs d'asile avec des services en matière juridique gratuits dans leur région et fournir des renseignements sur le processus légal.
Houston Immigration Legal Services Collaborate	+1-833-HOU-IMMI (468-4664) Du lundi au vendredi de 9 à 17 hs MST	Immigrant Rights Hotline, un numéro d'assistance par téléphone national pour fournir des renseignements mis à jour sur les politiques migratoires et des recommandations de fournisseurs de services en matière juridique ainsi que pour recevoir des rapports de discrimination.





SITES WEB POUR OBTENIR PLUS D'AIDE

Utilisez les sites web ci-dessous pour obtenir de l'aide et des conseils.

ENTITÉ	SITE WEB	SERVICES
UNHCR/ACNUR	ANGLAIS : www.unhcr.org/en-us/asylum-resources.html ESPAGNOL : www.unhcr.org/en-us/recursos-de-asilo.html	<ul style="list-style-type: none">• Renseignements sur le processus d'asile• Contacts pour recevoir de l'aide légale• Information sur le pays d'origine• Ressources pour des demandes d'asile liées à des demandes LGBTI• Ressources pour des demandes d'asile liées à des demandes de violence par des gangs• Renseignements pour des personnes sans État• Questions les plus fréquentes
Immigration Advocates Network	www.immigrationadvocates.org/nonprofit/legaldirectory (plusieurs langues, dont l'espagnol)	Répertoire de services juridiques (gratuit ou à bas prix)
Immigration Advocates Network et Pro Bono Net	www.immi.org (Anglais et espagnol)	Une ressource pour informer les immigrants et les demandeurs d'asile sur leurs droits, rester à jour sur les lois en matière d'immigration, connaître leurs choix en matière juridique et obtenir une aide légale.
Immigration Law Help	www.ImmigrationLawHelp.org	Répertoire pour trouver des services en matière juridique gratuits et à bas prix dans une ville de destination. L'utilisateur peut rechercher en plusieurs langues pour trouver une entité juridique par code postal. Disponible aussi en format application : Immigo.
American Immigration Lawyers Association	www.aila.org	Une base de données d'avocats d'immigration dans laquelle l'utilisateur peut effectuer des recherches par expertise (asile, par exemple), langue et lieu. La base de données n'est pas limitée à des choix de représentation à bas prix.
Executive Office for Immigration Review	www.justice.gov/eoir/self-help-materials www.justice.gov/eoir/list-pro-bono-legal-service-providers-map	Guides de conseils personnels pour des procédures d'expulsion en matière d'immigration et une liste de fournisseurs juridiques pro bono par état.
The Florence Project	www.firrp.org/resources/prose (Anglais et espagnol)	Ressources pour vous aider dans vos demandes d'asile
Lutheran Immigration and Refugee Services	ESPAGNOL : https://tinyurl.com/y9yyxsvt ANGLAIS : https://tinyurl.com/y9bvo633	Liens vers Premiers Pas, un guide détaillé pour les demandeurs d'asile





DEMANDE D'ASILE

Que puis-je faire si j'ai peur de retourner dans mon pays ?

L'**asile** est une forme de protection qui permet à une personne de rester aux États-Unis au lieu d'être renvoyée dans un pays où elle a peur d'aller **en raison de persécutions**.

L'asile **n'est pas** une garantie. Les personnes souhaitant obtenir l'asile doivent postuler et démontrer au gouvernement qu'elles y ont droit.

Pour postuler, il faut remplir et envoyer une **demande d'asile (Formulaire I-589)** :

Department of Homeland Security
U.S. Citizenship and Immigration Services
U.S. Department of Justice
Executive Office for Immigration Review

OMB No. 1615-0067; Expires 09/30/2022

**I-589, Application for Asylum
and for Withholding of Removal**

Où puis-je trouver le Formulaire I-589 ?



En ligne : www.uscis.gov/i-589



Téléphone : Ligne du « Department of Homeland Security Forms »
1-800-870-3676



Avec un **avocat** ou une **entité** autorisés à aider les immigrants

La loi des États-Unis exige que les personnes demandent l'asile sous un délai d'un an suite à leur arrivée aux États-Unis.

Mais : il est possible d'obtenir plus de temps si la personne peut démontrer l'existence de circonstances extraordinaires entraînant un délai ou des imprévus qui modifient les conditions d'éligibilité pour l'asile.

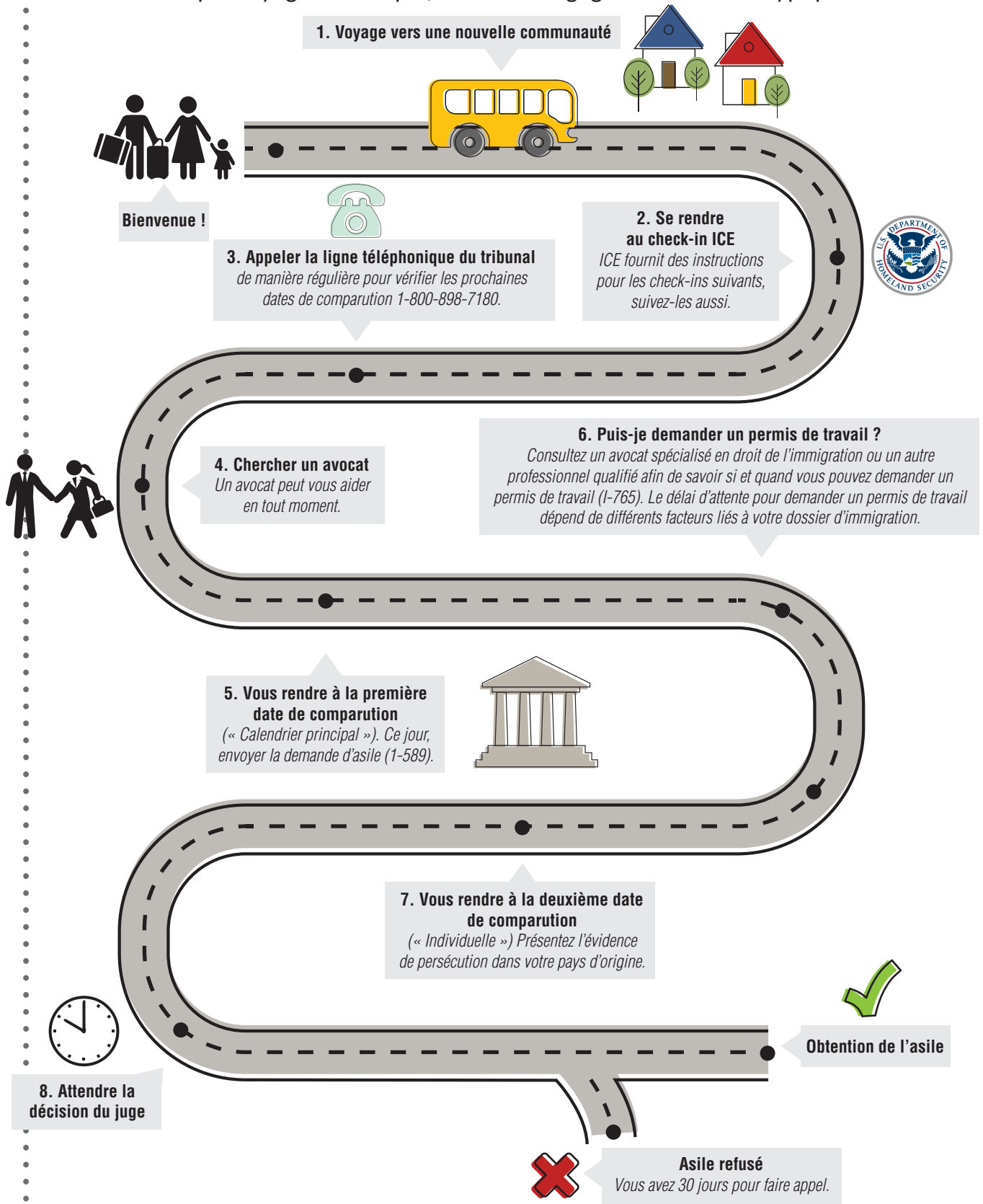
Les personnes qui font la demande plus tard, doivent expliquer le retard par écrit et leur demande d'asile peut être refusée.

Pour en savoir plus, rendez-vous
sur le site web de l'UNHCR/ACNUR ici :
www.unhcr.org/585ad96e4



DEMANDE D'ASILE

Une personne libérée à la frontière et qui demande l'asile peut avoir à passer par de nombreuses étapes avant que le gouvernement des États-Unis ne prenne une décision. Chaque voyage est unique, mais il se dégage ici un chemin typique :





TRIBUNAL DE L'IMMIGRATION

Les personnes libérées à la frontière sont tenues de comparaître devant un juge de l'immigration dans un tribunal de l'immigration. Il existe trois façons principales de connaître la date de votre procès.

1. Citation à comparaître

La Citation à comparaître (NTA) est le document que le gouvernement délivre à une personne afin de lui indiquer où et quand se présenter au tribunal de l'immigration. Le gouvernement émet généralement la Citation à comparaître aux personnes avant leur libération à la frontière. Si vous n'avez reçu aucun document au moment de votre libération ou avant, il est recommandé de consulter un avocat spécialisé en droit de l'immigration ou un autre professionnel qualifié.

U.S. Department of Homeland Security
U.S. Citizenship and Immigration Services

Notice to Appear

In removal proceedings under section 240 of the Immigration and Nationality Act.

Subject ID: 12345678 File #: 123456789 Date Filed: 01/01/2018
DOB: 01/01/2000 Expiry No: AAA12345678

In the Matter of:
Respondent: **FIRST AND LAST NAME** currently residing at:
STREET ADDRESS, CITY, STATE, ZIP **XXXXXX XXXXX**
(Please print name, city, state and ZIP code)

1. You are an alien subject to removal.
 2. You are an alien present in the United States who has not been admitted or paroled.
 3. You have been admitted to the United States, but are deportable for the reasons stated below.

The Service attests that you:
1. You are not a citizen or national of the United States.
2. You are a native of COCOTRY and a citizen of COCOTRY.
3. You were admitted to the United States at or near New York/New York on or about February 14, 2011 as a nonimmigrant B2 Temporary Visitor for Pleasure with substantial intent to remain in the United States for a temporary period not to exceed August 14, 2011.
4. You have remained in the United States beyond August 14, 2011 without authorization from the Secretary of Homeland Security.

On the basis of the foregoing, it is charged that you are subject to removal from the United States pursuant to the following provision(s) of law:
Section 271(a)(1)(B) of the Immigration and Nationality Act, as amended, in that after admission as a nonimmigrant under Section 215(a)(2) of the Act, you have remained in the United States for a time longer than permitted, in violation of the Act or any other law of the United States.

This notice is being issued after an asylum officer has found that the respondent has demonstrated a credible fear of persecution or return.
 Section 215(b)(1) order was issued pursuant to: 8 CFR 201.10(c) 8 CFR 211.3(a)(3)(ii)

YOU ARE ORDERED to appear before an immigration judge of the United States Department of Justice at:
Office of the Immigration Judge, Street Address, Suite Number, City, State, ZIP

on Month Day Year at Time of the day in State Why this should not be removed from the United States based on the charge(s) set forth above.

First and Last Name, Field Office Director
City, State

Date: Month Day Year City, State

See reverse for important information

Form I-861

2. Site Web de l'EOIR

L'EOIR (Executive Office for Immigration Review) est le nom du bureau chargé des tribunaux de l'immigration. Sur son site Web, vous pouvez consulter la date et le lieu de votre audience d'immigration dans son système informatisé d'information sur les cas en ligne.

- Pour la version anglaise, rendez-vous sur <https://portal.eoir.justice.gov/InfoSystem/Form?Language=EN>
- Pour la version espagnole, rendez-vous sur <https://portal.eoir.justice.gov/InfoSystem/Form?Language=ES>

Pour connaître la date de votre audience, entrez votre Numéro A, également appelé numéro de dossier. Il s'agit du numéro qui vous est attribué et qui figure sur tous les documents de l'immigration, y compris la Citation à comparaître. Ce numéro commence par un « A » et est suivi de neuf chiffres (exemple : A123-456-789).

Si le site Web n'indique pas d'audience, vérifiez que la case indique « cette affaire est en cours ». Il faut parfois du temps pour que le tribunal de l'immigration fixe une audience.

Vous devez également cocher la case « informations sur ce tribunal » afin de vérifier l'adresse du tribunal. Il est important de s'assurer que le tribunal est le plus proche de votre lieu de résidence. Si le site n'indique pas l'emplacement du tribunal de l'immigration le plus proche, vous devez demander l'aide d'un avocat spécialisé en droit de l'immigration ou d'un autre professionnel qualifié.

portal.eoir.justice.gov

UNITED STATES DEPARTMENT OF JUSTICE
EXECUTIVE OFFICE FOR IMMIGRATION REVIEW

ANNOUNCEMENT
Due to the coronavirus pandemic, some immigration cases may be closed and some hearings may be postponed. While new hearing dates are being scheduled, case status and hearing date information may not be updated in this system. Respondents or their representatives who are affected will be sent notice of their new hearing date at least 10 days before the new hearing date. This system will be updated after the issuance of the new hearing notice. As always, court documents such as notices are your official source of information. Before going to an immigration court for your hearing, please check the EOIR website (www.justice.gov/eoir) for information about the operational status of the relevant immigration court.

Automated Case Information en Español

Welcome to the Automated Case Information system. The following information relates to the primary case only. Please contact your local court if you need local hearing information.

If you are a recent arrival and were apprehended between ports of entry on or after May 28, 2021, placed in removal proceedings, and enrolled in Alternatives to Detention, please see resources.

A-Number Submit

Note: This form is generated by nCAPIA20A

Instructions: The alien registration number, also known as the A-Number, begins with the letter "A" and is followed by an 8 or 9 digit number. This number is printed in all DHS and EOIR correspondence. If your A-Number has 9 digits, please enter those numbers. If your A-Number has 8 digits, please enter a zero followed by the eight digits. Do not enter the letter "A".

DEPARTMENT OF JUSTICE | EXECUTIVE OFFICE FOR IMMIGRATION REVIEW | 1107 LEESBURG PIKE, SUITE 2000, FALLS CHURCH, VA 22041

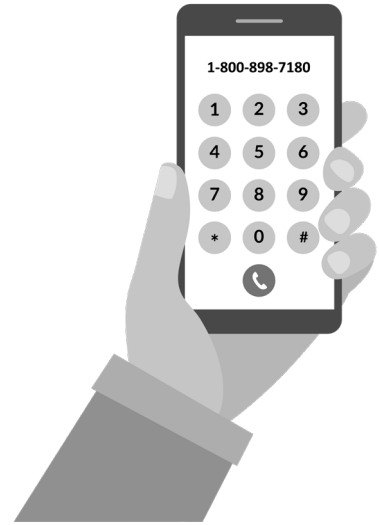


TRIBUNAL DE L'IMMIGRATION

3. Service d'assistance téléphonique de l'EOIR

L'EOIR exploite également son système téléphonique d'information sur les cas en anglais et en espagnol, disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Voici les instructions pour utiliser le service d'assistance téléphonique :

- Composez le **1-800-898-7180**.
- Pour les instructions en anglais, composez le numéro 1 ; pour l'espagnol, composez le numéro 2.
- Entrez votre numéro A. Confirmez que vous l'avez saisi correctement ou, en cas d'erreur, saisissez-le à nouveau.
- L'opérateur épellera votre nom en commençant par votre nom de famille, puis votre prénom. Confirmez que votre nom est correct et, s'il est incorrect, saisissez à nouveau votre numéro A. Veuillez noter que si votre nom est incorrect sur votre Citation à comparaître, il sera également incorrect dans le système.
- Le service d'assistance téléphonique propose un menu d'options. Composez le numéro 1 pour connaître la date de votre prochaine audience.
- Si votre nom figure dans le système mais que ce dernier n'indique pas de date d'audience, vous pouvez composer le numéro 3 afin de savoir si le juge a pris une décision concernant votre affaire. Cette mesure est importante au cas où vous auriez manqué une audience au tribunal et que le juge aurait pris une décision en votre absence.



N'oubliez pas !

- Il est très important que le tribunal de l'immigration ait votre adresse postale correcte afin que vous ne manquiez aucune communication importante du tribunal. Les instructions relatives à la mise à jour de votre adresse sont incluses dans ce paquet.
- Lorsque vous recherchez des informations sur la prochaine audience de votre famille dans le système d'information en ligne ou par téléphone, assurez-vous de rechercher le numéro A de chaque membre de la famille, y compris celui des enfants. Chaque individu possède son propre numéro A. Vous devez donc vérifier chacun d'entre eux au cas où tous les membres de la famille n'auraient pas la même date d'audience.
- Si les systèmes d'information sur les affaires en ligne ou par téléphone ne contiennent aucune information sur une prochaine audience, vérifiez chaque semaine jusqu'à ce que le système soit mis à jour avec votre Citation à comparaître, y compris la date et le lieu de la prochaine audience.



VOUS VOULEZ TRAVAILLER ?

Les personnes libérées à la frontière n'ont pas le droit de travailler. Si elles demandent l'**asile**, elles peuvent avoir le droit de demander un permis de travail après une période d'attente. La demande de permis de travail peut être accordée ou non.

Pour des informations détaillées, vous pouvez :

- Consulter un avocat (reportez-vous à la liste dans ce dossier pour obtenir de l'aide)
- Consulter les instructions du gouvernement américain sur le site www.uscis.gov/i-765
- Lire le chapitre 15 dans First Steps : www.lirs.org/first-steps/
Remarque : la référence à la période d'attente pour demander un permis de travail dans First Steps est obsolète et ne s'applique pas à tous les demandeurs d'asile. Veuillez consulter un avocat spécialisé en droit de l'immigration ou un juriste qualifié.

COMMENT DÉMARRER

1. Présentez une **demande d'asile (Formulaire I-589)**

Department of Homeland Security
U.S. Citizenship and Immigration Services

U.S. Department of Justice
Executive Office for Immigration Review

OMB No. 1615-0067; Expires 09/30/2022

I-589, Application for Asylum and for Withholding of Removal

2. Après l'attente requise, demandez une autorisation de travail avec le **Formulaire I-765**. *Les instructions du I-765 indiquent quelle preuve il faut joindre à la demande.*

Application For Employment Authorization

Department of Homeland Security
U.S. Citizenship and Immigration Services

USCIS
Form I-765
OMB No. 1615-0040
Expires 07/31/2022

Le dépôt d'un formulaire I-765 avant la fin de la période d'attente peut entraîner un refus automatique.

Assister à tous les rendez-vous, entretiens ou dates de comparution peut aider dans la procédure d'autorisation de travail et peut éviter des refus d'autorisation de travail ou des déportations.

Des délais par le postulant (*exemple : ne pas faire le prélèvement d'empreintes digitales ou les données biométriques*), **ne seront pas** inclus dans la période d'attente. Ceci peut rendre l'attente plus longue.



VOUS CHANGEZ D'ADRESSE ?.....

Les personnes libérées à la frontière avec un Avis de comparution dans le tribunal d'immigration doivent informer **le gouvernement des États-Unis si elles changent d'adresse.**

Pour ce faire, elles présentent un **formulaire de nouvelle adresse appelé EOIR-33 :**

U.S. Department of Justice Executive Office for Immigration Review	Alien's Change of Address/Phone Number Form Immigration Court
---	--

**Chaque tribunal d'immigration peut avoir une adresse différente.
Consultez chaque tribunal pour obtenir le formulaire correct :**
www.justice.gov/eoir/form-eoir-33-eoir-immigration-court-listing

Les personnes qui changent d'adresse peuvent aussi avoir besoin de **changer leur tribunal correspondant** à celui qui soit plus proche.

Pour ce faire, elles doivent présenter devant le tribunal une **Demande de changement de lieu.**

Sur le lien ci-dessous, vous pourrez trouver des renseignements et des exemples sur la manière de remplir et présenter un formulaire de changement d'adresse et une demande de changement de lieu devant le tribunal :
www.justice.gov/sites/default/files/pages/attachments/2016/01/14/have_you_moved.pdf

Nous vous suggérons de lire attentivement toutes les exigences indiquées

D'après le gouvernement des États-Unis, jusqu'à ce que le gouvernement ait pris une décision sur la Demande de changement de lieu, le demandeur « doit être présent dans toutes les audiences programmées » au tribunal d'origine.





TRAITE DE PERSONNES.....

Points de vigilance et demande d'aide

- Quelqu'un a pris vos documents ou a volé votre carte d'identité ?
- Quelqu'un vous a obligé à travailler pour régler une dette ?
- Quelqu'un vous a obligé à travailler ou d'avoir un rapport sexuel sans votre accord ?
- Quelqu'un vous a menacé de vous faire du mal ou d'attaquer votre famille ?
- Vous avez moins de 18 ans et on vous a payé pour obtenir des services sexuels ?

Les personnes ont des droits aux États-Unis, quoi qu'il soit leur état migratoire.

Ici, vous pourrez trouver de l'aide gratuite et totalement confidentielle

pour les survivants à la traite de personnes :

www.humantraffickinghotline.org

Ligne d'aide téléphonique du National Human Trafficking :

1-888-373-7888

BeFree Textline : Envoyez le message « Aide » 233733 (BeFree)

**La ligne d'aide par texto est en anglais, mais la ligne d'aide téléphonique a du personnel qui parle en espagnol.*



EN SAVOIR PLUS

Department of Homeland Security (DHS) Blue Campaign

www.dhs.gov/blue-campaign